

Table des matières

Avant-propos

5

Olivier GOUT et Stéphanie PORCHY-SIMON

PREMIÈRE PARTIE. LES QUESTIONS COMMUNES

TITRE 1. LA NATURE DE LA RESPONSABILITÉ

Chapitre 1. La nature de la responsabilité	19
Rapport de synthèse – Cristina CORGAS-BERNARD, Cédric COULON	19
I. L'application traditionnelle du droit commun de la responsabilité	20
A) La primauté de la responsabilité contractuelle	21
B) La complémentarité de la responsabilité délictuelle	23
II. L'adaptation du droit commun au profit d'une nature hybride	25
A) Une responsabilité élargie	26
B) Une responsabilité unifiée	28
Chapitre 2. La nature de la responsabilité	33
Rapport Français – Ingrid MARIA	33
I. L'alternative délictuelle/contractuelle : une impasse	34
A) Les tentatives de rationalisation	34
B) L'échec de la rationalisation	36
II. Une alternative à dépasser : vers un fondement unique	38
A) Un dépassement à envisager	38
B) Un dépassement pour quelle responsabilité ?	41
Chapitre 3. La nature de la responsabilité	45
Rapport italien – Noah VARDI	45
I. Nature de la responsabilité et sa discipline normative	45
A) La responsabilité contractuelle	45
B) La responsabilité délictuelle	47
C) La responsabilité disciplinaire et la responsabilité pénale	48
D) La responsabilité pour délit administratif	48
II. La preuve et la prescription	48
Chapitre 4. La nature de la responsabilité	51
Rapport espagnol – Ricardo PAZOS	51
I. La nature de la responsabilité	51
A) Les avocats	51
B) Les avoués	52

C) Les notaires	53
D) Les conservateurs des hypothèques et les greffiers du registre du commerce	54
II. La responsabilité disciplinaire et la responsabilité civile	55
III. Les implications de la nature de la responsabilité	56

Chapitre 5. La nature de la responsabilité 59

Rapport allemand – Jonas KNETSCH	59
Introduction	59
I. La responsabilité civile de l’avocat fondée sur le contrat de prestation de service	60
II. La responsabilité professionnelle du notaire rattachée à la responsabilité du fonctionnaire	62
III. La responsabilité de l’État pour manquement de l’huissier de justice à ses obligations professionnelles	64

Chapitre 6. La nature de la responsabilité 65

Rapport anglais – Simon TAYLOR	65
Introduction	65
I. La nature de la responsabilité du <i>solicitor</i>	66
A) La nature de la responsabilité du <i>solicitor</i> vis-à-vis de son client	67
1) Responsabilité contractuelle	67
2) Responsabilité fondée sur le rapport de confiance entre l’avocat et son client (<i>fiduciary duty</i>)	67
3) Responsabilité délictuelle (<i>duties in tort</i>)	68
B) La responsabilité du <i>solicitor</i> envers des tiers	68
II. La nature de la responsabilité du <i>barrister</i>	70
A) La responsabilité envers le client	70
1) Absence de responsabilité contractuelle	70
2) Responsabilité délictuelle (<i>liability in tort</i>)	71
B) Responsabilité envers les tiers	71
Conclusion	71

TITRE 2. LE DEVOIR DE CONSEILS ET LES AUTRES OBLIGATIONS

Chapitre 1. Le devoir de conseil et les autres obligations 75

Rapport de synthèse – Eric SAVAUX et Rose-Noëlle SCHÜTZ	75
I. Les devoirs et obligations pouvant fonder la responsabilité des professionnels du droit	77
A) Source et nature des obligations	78
B) Contenu et portée des obligations	81
II. La responsabilité des professionnels découlant de la violation des devoirs et obligations	85
A) Les questions de preuve	85
B) Le fond du droit	87

Chapitre 2. Le devoir de conseil et les autres obligations 89

Rapport français – Geneviève PIGNARRE	89
I. Identification de l’obligation d’information et de conseil	91
A) Contenu de l’obligation d’information et de conseil	93
B) Étendue de l’obligation d’information et de conseil	96

II. Modalités de mise en œuvre de l'obligation d'information et de conseil	103
A) Constantes : Détermination des règles de preuve	103
B) Variables : Détermination de l'objet de la preuve en fonction de l'intensité de l'engagement d'informer et conseiller	106
C) À quel type de responsabilité (contractuelle ou extracontractuelle) la violation de ces obligations donne-t-elle lieu ?	109
1) Nature de la responsabilité du professionnel qui manque à son obligation de renseignements	110
2) Vers une responsabilité professionnelle autonome pour manquement au devoir de conseil ?	113

Chapitre 3. Le devoir de conseil et les autres obligations 115

Rapport italien – Vincenzo ZENO-ZENCOVICH	115
I. Introduction	115
II. Le lien de causalité	115
III. La non présentation de l'appel	116
IV. La non-interruption de la prescription	116
V. Le rapport avocat/client et les effets sur la responsabilité du premier	117
VI. Le devoir de conseil	117
VII. Le contrôle sur les choix procéduraux de l'avocat	118
VIII. Le rapport entre responsabilité et assurance	118

Chapitre 4. Le devoir de conseil et les autres obligations 119

Rapport espagnol – Ricardo PAZOS	119
I. Les professionnels concernés	119
A) Les avocats	119
B) Les avoués	121
C) Les notaires	122
D) Les conservateurs des hypothèques et les greffiers du registre du commerce	123
E) Les juges	123
II. L'accomplissement des formalités	124
III. La charge de la preuve	125

Chapitre 5. Le devoir de conseil et les autres obligations 129

Rapport allemand – Oliver BERG	129
I. L'avocat	131
II. Le notaire	132

Chapitre 6. Le devoir de conseil et les autres obligations 135

Rapport anglais – Simon TAYLOR	135
Introduction	135
I. Les obligations du <i>solicitor</i>	135
II. Les obligations du <i>barrister</i>	136
III. L'abandon de l'immunité de l'avocat relative aux fautes commises lors de et en préparation de l'audience	136
IV. Les obligations générales de conseil et de diligence	136

TITRE 3. LES PRÉJUDICES RÉPARABLES

Chapitre 1. Les préjudices réparables	141
Rapport de synthèse – Patrice JOURDAIN	141
I. Les chefs de préjudices réparables	142
A) Préjudices patrimoniaux	142
B) Préjudice extrapatrimonial	143
C) Perte d'une chance	145
II. L'exigence de certitude du préjudice	146
A) Application à la perte d'une chance	146
B) Application à travers la subsidiarité de la responsabilité des professionnels	147
C) Application aux dettes de restitution nées de l'anéantissement d'un acte imputable à un professionnel	149
 Chapitre 2. Les préjudices réparables	 151
Rapport français – Gwenaëlle DURAND-PASQUIER	151
I. Une conception large induite de l'interprétation libérale de la notion de préjudice	152
A) La réparation des préjudices patrimoniaux ou économiques	153
B) La réparation des préjudices moraux ou extrapatrimoniaux	153
C) La réparation de la perte de chance	154
II. Des restrictions induites de la condition de certitude du préjudice	156
A) Certitude du préjudice et mesure de la réparation de la perte de chance	156
B) Certitude du préjudice et voie de recours ou maintien d'une créance contre un tiers	158
C) Certitude du préjudice et obligation de restitution suite à l'anéantissement d'un acte	160
 Chapitre 3. Les préjudices réparables	 161
Rapport italien – Noah VARDI	161
I. Les préjudices réparables	161
II. Lien de causalité, certitude et perte de chance, réparation	162
 Chapitre 4. Les préjudices réparables	 165
Rapport allemand – Jonas KNETSCH	165
I. Une réparation cantonnée au préjudice patrimonial (Vermögensschaden)	166
II. L'exclusion de la perte de chance	168
III. Un encadrement strict des limitations de responsabilité	169
 Chapitre 5. Les préjudices réparables	 171
Rapport anglais – Stathis BANAKAS	171
I. Préjudices patrimoniaux ou économiques réparables en cas de manquement aux obligations du professionnel	171
II. Préjudice moral	173
III. Perte de chance	175
IV. La responsabilité du professionnel du droit est-elle subsidiaire ?	177
V. Dommages et intérêts non compensatoires	177
A) Dommages-intérêts symboliques (<i>nominal damages</i>)	177
B) Dommages-intérêts punitifs (<i>exemplary/punitive damages</i>)	178

TITRE 4. LES GARANTIES DE L'INDEMNISATION

Chapitre 1. Les garanties de l'indemnisation	181
Rapport de synthèse – Fabrice LEDUC	181
I. La garantie générale : l'assurance de responsabilité professionnelle	182
A) Les caractères de l'assurance de responsabilité des professionnels du droit	182
B) La mise en œuvre de l'assurance de responsabilité des professionnels du droit	186
II. Les garanties additionnelles casuelles	187
A) La nature des garanties additionnelles	187
B) Le domaine des garanties additionnelles	189
 Chapitre 2. Les garanties de l'indemnisation	 191
Rapport français – Hadi SLIM	191
I. Des garanties encadrées par la loi	192
A) L'assurance de responsabilité civile	192
B) Les caisses de garantie	197
II. Des garanties modelées par la pratique	200
A) Des contrats d'assurance collective	200
B) Une déjudiciarisation à grande échelle	202
 Chapitre 3. Les garanties de l'indemnisation	 205
Rapport Italien – Valerio FORTI	205
 Chapitre 4. Les garanties de l'indemnisation	 207
Rapport espagnol – Ricardo PAZOS	207
 Chapitre 5. Les garanties de l'indemnisation	 217
Rapport allemand – Jonas KNETSCH	217
Introduction	217
I. L'assurance de responsabilité professionnelle des avocats et des notaires	218
II. Les garanties de l'indemnisation en cas de faute intentionnelle du notaire	220
 Chapitre 6. Les garanties de l'indemnisation	 223
Rapport anglais – Eric DESCHEEMAER, Yvonne ENOCH	223
I. Solicitors	223
A) Assurance de responsabilité	223
B) Fonds d'indemnisation	225
C) Médiateur	226
II. Barristers	226
A) Assurance de responsabilité	226
B) Fonds de compensation	226
C) Médiateur	226
III. Crown Prosecution Service	227
IV. Magistrats	227

DEUXIÈME PARTIE. LES RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES

TITRE 1. LA RESPONSABILITÉ DU MAGISTRAT

Chapitre 1. La responsabilité du magistrat	233
Rapport de synthèse – Olivier GOUT	233
I. Les faits des magistrats susceptibles d'ouvrir une action en réparation	236
A) Les systèmes posant un principe d'immunité pour les dommages causés par les magistrats	236
B) Les systèmes posant un principe de responsabilité pour les dommages causés par la faute des magistrats	237
II. La mise en œuvre de la responsabilité du fait d'un magistrat	239
A) La responsabilité de l'État	239
B) La responsabilité personnelle du magistrat <i>via</i> l'action récursoire de l'État	241
 Chapitre 2. La responsabilité du magistrat	 243
Rapport Français – Sophie HOCQUET-BERG	243
I. La responsabilité personnelle du magistrat	245
A) L'obligation de répondre de ses actes sur le plan pénal	245
B) L'obligation de répondre de ses actes sur le plan disciplinaire	246
C) L'obligation de répondre de ses actes sur le plan civil	248
II. La responsabilité de l'État du fait du magistrat	250
A) Le régime de droit commun	251
B) Les régimes spéciaux	253
 Chapitre 3. La responsabilité du magistrat	 257
Rapport belge – Bernard DUBUISSON, Thomas MALENGREAU	257
I. Une condition préalable pour les actes juridictionnels	259
II. L'appréciation de la faute du magistrat à travers l'application du droit commun	264
 Chapitre 4. La responsabilité du magistrat	 271
Rapport italien – Valerio FORTI	271
I. Les règles substantielles	273
II. Les règles procédurales	274
 Chapitre 5. La responsabilité du magistrat	 277
Rapport espagnol – Javier LETE	277
 Chapitre 6. La responsabilité du magistrat	 283
Rapport Allemand – Oliver BERG	283
I. Responsabilité personnelle	283
A) Fautes en rapport avec un jugement	283
1) Privilège d'irresponsabilité	283
2) Limites du privilège	285
B) Fautes sans rapport avec un jugement	285
II. Responsabilité de l'État	286
A) Responsabilité par substitution	286
B) Responsabilité directe pour les délais excessifs	286

Chapitre 7. La responsabilité du magistrat	289
Rapport anglais – Simon TAYLOR	289
I. La responsabilité civile du juge	289
A) L’immunité de poursuite pour le juge qui agit dans le cadre de la compétence de la cour	290
B) La responsabilité du juge lorsqu’il agit en dehors de la compétence de la cour	291
1) Les juges des cours supérieures	291
2) Les juridictions inférieures	291
a) <i>La Magistrates Court</i>	291
b) <i>Les autres juges des cours inférieures</i>	292
II. La responsabilité disciplinaire	292
III. La responsabilité de l’État en cas d’erreur du juge	293

TITRE 2. LA RESPONSABILITÉ DES AUTRES PROFESSIONS

Chapitre 1. La responsabilité de l’expert judiciaire	297
Rapport Belge – Bertrand DE CONINCK	297
I. La nature de la responsabilité	297
II. L’obligation de conseil et son étendue	301
III. Les préjudices indemnisables	301
IV. L’assurance de la responsabilité de l’expert judiciaire	304
Chapitre 2. La responsabilité des avocats	307
Rapport belge – Vincent CALLEWAERT	307
I. La nature de la responsabilité	307
II. L’obligation de conseil et son étendue	309
III. Les préjudices indemnisables	312
IV. L’assurance de la responsabilité des avocats	313
Chapitre 3. La responsabilité des notaires	317
Rapport belge – Nicolas ESTIENNE	317
I. La nature de la responsabilité notariale	317
II. Le devoir de conseil du notaire	319
III. Les dommages réparables	321
IV. L’assurance de la responsabilité civile professionnelle des notaires	322